

MS/SK 2021 n°02
Affaire suivie par
Secrétariat du Proviseur
Téléphone
05.34.40.12.20
Fax
05.34.40.12.21
Mél.
0311586f
@ac-toulouse.fr

64 bd Pierre Curie
31020 Toulouse

Toulouse, le 1^{er} Septembre 2021

Le Proviseur
Du Lycée Toulouse Lautrec

Aux

Elèves de 2nde et leurs familles

OBJET : Opération LoRdi du conseil régional Occitanie

Chers élèves, Madame, Monsieur,

Le lycée Toulouse-Lautrec étant labellisé « lycée numérique », vous allez être doté d'un ordinateur portable par le conseil régional Occitanie.

La distribution par l'équipe LoRdi du Conseil régional s'effectuera selon un planning qu'il faudra impérativement respecter. Un professeur accompagnera votre classe dans la salle où s'effectuera la distribution.

La distribution des ordinateurs s'effectuera le lundi 13 septembre 2021 après-midi.

Votre professeur principal vous communiquera le planning de passage ultérieurement.

Lors de la distribution, vous devez impérativement respecter les points suivants (sinon l'ordinateur ne pourra pas vous être remis) :

- Vous devez être en possession de votre carte jeune ou d'une pièce d'identité.
- Vous devez être également en possession du « contrat de cession à titre gratuit d'un ordinateur portable » en double exemplaire rempli et signé par l'élève et les responsables légaux. Une rubrique intitulée « LoRdi » a été créée sur la page d'accueil de l'ENT. Elle est accessible sans connexion (pas d'utilisation de codes ENT). Vous y trouverez des informations et le contrat de cession. Vous devez imprimer ce contrat de cession en deux exemplaires, le remplir et le signer (élèves et responsables légaux).
- Votre présence est indispensable (l'ordinateur ne pourra être remis à un camarade)
- Vous devez respecter le planning de passage (il n'y aura pas de distribution ultérieure).

Je vous recommande, dès lecture de cette note, d'imprimer le contrat de cession en deux exemplaires, de le remplir et de le signer (élève et représentants légaux).

Recevez mes meilleures salutations.

